

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2017 et 2016



Le 20 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Exploration Azimut Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Exploration Azimut Inc. qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2017 et 2016, et les états de la perte et de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux de flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250 boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exploration Azimut Inc. aux 31 août 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123642

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2017 \$	Au 31 août 2016 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	4 138 853	3 802 175
Sommes à recevoir (note 6)	652 474	190 052
Charges payées d'avance	18 876	75 364
	<u>4 810 203</u>	<u>4 067 591</u>
Actif à long terme		
Droits miniers à recevoir	63 314	16 600
Placements (note 7)	174 454	156 034
Immobilisations corporelles (note 8)	108 191	33 732
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 22 242 \$; 21 526 \$ en 2016)	1 666	2 382
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 522 671	3 244 156
	<u>2 870 296</u>	<u>3 452 904</u>
Total de l'actif	<u>7 680 499</u>	<u>7 520 495</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 182 574	411 367
Avances reçues pour travaux d'exploration	1 605 929	582 715
	<u>2 788 503</u>	<u>994 082</u>
Passif à long terme		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	247 313	247 681
	<u>247 313</u>	<u>247 681</u>
Total du passif	<u>3 035 816</u>	<u>1 241 763</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 11)	22 676 042	22 676 042
Bons de souscription (note 12)	514 032	514 032
Options d'achat d'actions (note 13)	1 281 201	954 551
Surplus d'apport	3 237 178	3 237 178
Déficit	(23 063 770)	(21 103 071)
Total des capitaux propres	<u>4 644 683</u>	<u>6 278 732</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>7 680 499</u>	<u>7 520 495</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Jean-Charles Potvin Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin Administrateur

(4)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte et de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	2017 \$	2016 \$
Produits		
Revenus de gestion (note 9c, e et f)	<u>142 309</u>	<u>11 376</u>
Charges		
Générales et administratives (note 14)	704 053	353 223
Exploration générale (note 14)	54 692	125 116
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 8)	-	100 000
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	<u>1 476 878</u>	<u>-</u>
Charges d'exploitation	<u>2 235 623</u>	<u>578 339</u>
Charges financières (produits), nettes		
Produit d'intérêt	(16 817)	(17 758)
Intérêts et frais bancaires	780	1 573
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<u>1 842</u>	<u>1 844</u>
	<u>(14 195)</u>	<u>(14 341)</u>
Autres gains et pertes		
Gain sur paiements d'option reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 9b)	-	(57 742)
Autres gains (note 9e)	(100 000)	-
Variation de la juste valeur des placements	<u>(18 420)</u>	<u>(198 708)</u>
	<u>(118 420)</u>	<u>(256 450)</u>
Perte nette et perte globale pour l'exercice	<u>1 960 699</u>	<u>296 172</u>
Perte par action de base et diluée (note 17)	<u>0,04</u>	<u>0,01</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de base et diluées en circulation	45 459 496	38 490 821

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions, de bons de souscription et d'options)

	Capital social		Bons de souscription		Options d'achat d'actions		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale)	Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} septembre 2016	45 459 496	22 676 042	4 489 584	514 032	2 655 000	954 551	3 237 178	(21 103 071)	-	6 278 732
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(1 960 699)	-	(1 960 699)
Options d'achat d'actions octroyées (note 13)	-	-	-	-	735 000	326 650	-	-	-	326 650
Solde au 31 août 2017	45 459 496	22 676 042	4 489 584	514 032	3 390 000	1 281 201	3 237 178	(23 063 770)	-	4 644 683
Solde au 1^{er} septembre 2015	37 636 996	20 755 072	583 334	33 362	3 140 000	1 170 181	3 012 728	(20 782 717)	36 756	4 225 382
Ajustements suivant l'adoption d'IFRS 9 (note 2)	-	-	-	-	-	-	-	36 756	(36 756)	-
	37 636 996	20 755 072	583 334	33 362	3 140 000	1 170 181	3 012 728	(20 745 961)	-	4 225 382
Perte et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(296 172)	-	(296 172)
Placement privé (note 11)	7 812 500	2 080 268	3 906 250	419 732	-	-	-	-	-	2 500 000
Bons de souscription prolongés (note 12)	-	-	-	60 938	-	-	-	(60 938)	-	-
Options d'achat d'actions octroyées (note 13)	-	-	-	-	40 000	10 400	-	-	-	10 400
Options d'achat d'actions exercées	10 000	3 480	-	-	(10 000)	(1 580)	-	-	-	1 900
Options d'achat d'actions échues	-	-	-	-	(515 000)	(224 450)	224 450	-	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(162 778)	-	-	-	-	-	-	-	(162 778)
Solde au 31 août 2016	45 459 496	22 676 042	4 489 584	514 032	2 655 000	954 551	3 237 178	(21 103 071)	-	6 278 732

Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2017 (aucune en 2016).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte pour l'exercice	(1 960 699)	(296 172)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 201	3 436
Amortissement des actifs incorporels	716	1 020
Variation de la juste valeur des placements	(18 420)	(198 708)
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 8)	-	100 000
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	1 476 878	-
Gain sur paiements d'options reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	(57 742)
Crédits de droits remboursables pour pertes et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	(11 090)	(44 796)
Rémunération à base d'actions	326 650	10 400
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 842	1 844
	<u>(180 922)</u>	<u>(480 718)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	(111 798)	(41 128)
Charges payées d'avance	56 488	(53 401)
Comptes créditeurs et charges à payer	34 916	133 712
	<u>(20 394)</u>	<u>39 183</u>
	<u>(201 316)</u>	<u>(441 535)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission	-	2 339 122
	<u>-</u>	<u>2 339 122</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit de la vente de placements	-	114 592
Produit de la vente de matériel de camp (note 9)	-	20 625
Avance reçue pour travaux d'exploration	3 821 180	734 300
Ajouts aux immobilisations corporelles	(89 591)	-
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(3 193 595)	(464 449)
Produit de la vente d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	-	60 000
Crédits d'impôt et de droits miniers reçus	-	202 556
	<u>537 994</u>	<u>667 624</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	336 678	2 565 211
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>3 802 175</u>	<u>1 236 964</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>4 138 853</u></u>	<u><u>3 802 175</u></u>
Intérêts reçus	(17 095)	(17 758)
Intérêts versés	-	30
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 20)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (« Azimut » ou la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minérales. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 214, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont considérées comme des propriétés minérales. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minérales dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2017, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 021 700 \$ (3 073 508 \$ en 2016) incluant 4 138 853 \$ (3 802 175 \$ en 2016) en trésorerie et en équivalents de trésorerie, avait un déficit accumulé de 23 063 770 \$ (21 103 071 \$ en 2016), et a subi une perte de 1 960 699 \$ (296 172 \$ en 2016) pour l'exercice terminé le 31 août 2017.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'E&E prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation, sans s'y limiter. Pour poursuivre ses programmes d'E&E sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2018, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minérales, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Exception faite de l'adoption anticipée de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers (2014)* tel que décrit plus en détail ci-dessous à la note 2, la Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives. Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers le 20 décembre 2017.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :** Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état de la perte et de la perte globale.
- b) **Au coût amorti :** Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Les placements sont présentement évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur, incluant tout produit d'intérêt ou de dividendes, sont comptabilisées à l'état de la perte et de la perte globale.

Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration. Les comptes créditeurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti : La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors de périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties à compter du moment où elles deviennent disponibles pour utilisation selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 36 mois et 18 mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Ameublement de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode du solde dégressif à un taux de 30 %.

Actifs d'E&E

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés minérales. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minérales, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits de propriétés minérales sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits de propriétés minérales et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits de propriétés minérales sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'E&E (suite)

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés minérales est appliqué pour chaque propriété en réduction des coûts d'acquisition, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux, afin de réaliser des travaux d'exploration conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Contrats de location (suite)

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-acquisition et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif de location-acquisition, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-acquisition correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'actifs admissibles sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre d'intérêts payés à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsque qu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés à l'état de la perte globale lorsque les frais d'exploration générale qui y sont associés ont été comptabilisés à l'état de la perte globale.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à l'état de la perte globale. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif, lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits des capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'E&E par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actions accréditatives (suite)

valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé à l'état de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé à l'état de la perte et de la perte globale, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni le profit ou la perte imposable. Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minérales. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

Adoption d'une nouvelle norme comptable

La Société a adopté les nouvelles normes et les normes révisées qui suivent, ainsi que tous les amendements importants s'y rapportant, en date du 1^{er} septembre 2015. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 9 – Instruments financiers

La Société a décidé d'adopter de façon anticipée les exigences de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers* (2014) (« IFRS 9 »), avec une date d'application initiale fixée au 1^{er} septembre 2015. Cette norme remplace les directives de la norme comptable internationale IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), se rapportant à la classification et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. La norme IFRS 9 élimine les catégories d'instruments financiers « disponibles à la vente » et « détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que l'exigence de présenter séparément les dérivés intégrés relatifs aux actifs financiers hybrides. Cette norme intègre un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture qui élargit la portée des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et lie plus étroitement la comptabilité de couverture à la gestion des risques. Cette norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle de « pertes de crédit anticipées » pour le calcul de la dépréciation. Cette nouvelle norme exige aussi de plus amples renseignements à propos de la stratégie de gestion des risques de l'entité, des flux de trésorerie liés aux activités de couverture, et de l'impact de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

IFRS 9 utilise une seule approche pour déterminer si un actif est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles énoncées dans IAS 39. L'approche préconisée dans IFRS 9 est basée sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 se rapportant à la classification et à l'évaluation des passifs financiers ont été conservées dans IFRS 9.

Le tableau qui suit résume les changements apportés au niveau de la classification et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société découlant de l'adoption de la norme IFRS 9.

	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Au coût amorti
Sommes à recevoir	Prêts et créances	Au coût amorti
Placements en titres de capitaux propres	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers au coût amorti	Au coût amorti
Avance reçue pour travaux d'exploration	Autres passifs financiers au coût amorti	Au coût amorti

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Adoption d'une nouvelle norme comptable (suite)

La comptabilité de ces instruments et les rubriques où ils sont inclus dans les états de la situation financière ne sont pas affectés par l'adoption d'IFRS 9, à l'exception des placements de la Société qui ont été reclassés des placements « disponibles à la vente » aux « actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ». Les gains et les pertes de juste valeur des placements sont comptabilisés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte et de la perte globale.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, les actifs et les passifs financiers détenus au 1^{er} septembre 2015 ont été reclassés de façon rétrospective sans redressement des périodes antérieures, basé sur les nouvelles exigences de classification et sur les caractéristiques de chaque instrument financier au 1^{er} septembre 2015.

La Société a ajusté les soldes d'ouverture des composantes suivantes des capitaux propres au 1^{er} septembre 2015 afin de refléter l'impact rétrospectif de l'adoption d'IFRS 9, résultant en un changement de convention comptable à l'égard des placements :

	1 ^{er} septembre 2015		
	Tel que présenté	Ajustements	Tel qu'ajusté
	\$	\$	\$
Capitaux propres			
Déficit	(20 782 717)	36 756	(20 745 961)
Cumul des autres éléments du résultat global	36 756	(36 756)	-
Impact sur les capitaux propres	(20 745 961)	-	(20 745 961)

3 Modifications aux autres normes

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a amendé l'IAS 7 – *International Accounting Standard 7*, Tableau des flux de trésorerie. Les amendements stipulent que les changements suivants des passifs découlant des activités de financement soient divulgués (dans la mesure nécessaire) : (i) les changements aux flux de trésorerie de financement; (ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle de filiales ou d'autres entreprises; (iii) l'effet des variations des taux de change; (iv) les variations de la juste valeur; et (v) les autres changements. L'une des façons de répondre aux nouvelles exigences de divulgation consiste à présenter une réconciliation des soldes d'ouverture et de clôture à l'état de la situation financière pour les passifs découlant des activités de financement. Enfin, les amendements stipulent que les changements des passifs découlant d'activités de financement doivent être présentés séparément des changements des autres actifs et passifs. Cet amendement sera obligatoire pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue présentement l'impact que cette norme aura sur les états financiers de la Société.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16. La nouvelle norme regroupe la plupart des contrats de location au bilan pour les locataires en un seul modèle, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La comptabilisation pour le bailleur reste toutefois largement inchangée, et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement demeure.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

3 Modifications aux autres normes (suite)

IFRS 16, Contrats de location (suite)

Cette norme s'appliquera aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, a aussi été adoptée. La direction évalue présentement l'impact de l'adoption de ces amendements sur ses états financiers.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) **Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources**

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris celle s'appliquant aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

b) **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction à la fin de chaque période des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2019, alors qu'il était auparavant estimé à 2018; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'E&E futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au niveau prévu d'activités d'E&E dans l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation et est estimé à 1 000 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 août 2018.

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation des montants recouvrables par la Société en ce qui a trait à la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2017, les propriétés suivantes dans la région du Nunavik ont été dépréciées, puisqu'aucune dépense d'E&E n'était prévue et que certains claims avaient été abandonnés ou ne devaient pas être renouvelés (note 9) : les propriétés polymétalliques ont été dépréciées d'un montant de 1 386 735 \$, les propriétés pour l'or d'un montant de 93 674 \$ et la propriété pour l'uranium d'un montant de 246 \$, ce qui représente une perte de valeur globale de 1 480 655 \$.

Le montant recouvrable des immobilisations corporelles, lesquelles consistent en du carburant et des matériaux requis pour construire un camp de terrain tout équipé, a été estimé à 0 \$. Les immobilisations corporelles ont été entièrement dépréciées en 2016.

c) Comptabilisation d'actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu

Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si la direction juge qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfices imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement important. Dans l'éventualité où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à l'état de la situation financière pourrait en être affectée.

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 4 138 853 \$ (3 802 175 \$ en 2016) et comprenaient 1 350 570 \$ (288 770 \$ au 31 août 2016) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 0,80 % (0,75 % en 2016), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

	2017	2016
	\$	\$
Crédits d'impôt à recevoir	491 029	140 405
Taxes à la consommation	161 445	34 987
Comptes clients	5 190	19 850
	<u>657 664</u>	<u>195 242</u>
Moins : Provision pour créance douteuse	<u>(5 190)</u>	<u>(5 190)</u>
	<u>652 474</u>	<u>190 052</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

7 Placements

	Au 31 août 2017			Au 31 août 2016		
	Cours du marché/ action \$	Nombre d'actions	Juste valeur \$	Cours du marché/ action \$	Nombre d'actions	Juste valeur \$
Eastmain Resources Inc.	0,350	20 000	7 000	0,800	20 000	16 000
Captor Capital Corp. (anciennement NWT Uranium Corp.)	0,004	350 000	1 314	0,001	350 000	459
Albert Mining Inc. (anciennement Ressources Majescor Inc.)	0,060	19 600	1 176	0,075	19 600	1 470
Silver Spruce Resources Inc.	0,055	30 000	1 650	0,110	30 000	3 300
ABE Resources Inc.*	0,290	25 000	7 250	0,030	50 000	1 500
Nemaska Lithium Inc.	1,270	109 272	138 775	1,070	109 272	116 921
Ressources Monarques Inc.	0,380	10 464	3 976	0,410	10 464	4 290
West African Resources Ltd	0,355	37 500	13 313	0,300	37 500	11 250
18 750 bons de souscription au prix d'exercice de 0,40 \$, échus le 17 janvier 2017	-	-	-	0,045	18 750	844
			<u>174 454</u>			<u>156 034</u>

* Les valeurs mobilières ont été regroupées sur la base d'une (1) nouvelle valeur mobilière pour deux (2) valeurs mobilières existantes.

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

8 Immobilisations corporelles

	Ameuble- ment de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informa- tique \$	Équipement spécialisé \$	Camp \$	Camp faisant l'objet d'un contrat de location- acquisition \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2016								
Valeur comptable nette à l'ouverture	2 786	3 358	3 874	3 477	127 436	7 818	1 542	150 291
Variation de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	597	-	-	597
Dépréciation ⁽²⁾	-	-	-	-	(100 000)	-	-	(100 000)
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(556)	(672)	(1 164)	(1 044)	(9 344)	(3 912)	(464)	(17 156)
Valeur comptable nette à la clôture	2 230	2 686	2 710	2 433	18 689	3 906	1 078	33 732
Au 31 août 2016								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	178 814	316 754	3 702	632 740
Amortissement cumulé	(18 312)	(17 395)	(33 887)	(53 817)	(160 125)	(312 848)	(2 624)	(599 008)
Valeur comptable nette	2 230	2 686	2 710	2 433	18 689	3 906	1 078	33 732
Exercice terminé le 31 août 2017								
Valeur comptable nette à l'ouverture	2 230	2 686	2 710	2 433	18 689	3 906	1 078	33 732
Variation de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	(2 210)	-	-	(2 210)
Ajouts	-	1 951	3 194	-	84 446	-	-	89 591
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(448)	(732)	(1 292)	(728)	(5 493)	(3 905)	(324)	(12 922)
Valeur comptable nette à la clôture	1 782	3 905	4 612	1 705	95 432	1	754	108 191
Au 31 août 2017								
Coût	20 542	22 032	39 791	56 250	261 050	316 754	3 702	720 121
Amortissement cumulé	(18 760)	(18 127)	(35 179)	(54 545)	(165 618)	(316 753)	(2 948)	(611 930)
Valeur comptable nette	1 782	3 905	4 612	1 705	95 432	1	754	108 191

⁽¹⁾ Un montant de 9 721 \$ (13 720 \$ en 2016) est inclus dans les actifs d'E&E pour l'amortissement du camp, du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition et des véhicules.

⁽²⁾ Les actifs non assujettis à l'amortissement comprennent du carburant et des matériaux servant à construire un camp de terrain tout équipé. Ces actifs ont été entièrement dépréciés en 2016.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minérales sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2016	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2017	Dépréciation cumulée au 31 août 2016	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2017	Valeur
											comptable nette au 31 août 2017
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or											
Opinaca A	(a)	50									
Coûts d'acquisition		8 156	9 217	-	-	-	17 373	-	-	-	17 373
Coûts d'exploration		9 092	17 745	-	-	(7 746)	19 091	-	-	-	19 091
		<u>17 248</u>	<u>26 962</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(7 746)</u>	<u>36 464</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>36 464</u>
Opinaca B	(b)	50									
Coûts d'acquisition		-	195	-	-	-	195	-	-	-	195
Coûts d'exploration		1 413	3 706	-	-	(1 618)	3 501	-	-	-	3 501
		<u>1 413</u>	<u>3 901</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 618)</u>	<u>3 696</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 696</u>
Éléonore Sud	(c)	26,57									
Coûts d'acquisition		26 599	14 527	-	-	-	41 126	-	-	-	41 126
Coûts d'exploration		61 398	649 775	-	-	(283 626)	427 547	-	-	-	427 547
		<u>87 997</u>	<u>664 302</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(283 626)</u>	<u>468 673</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>468 673</u>
Opinaca D		100									
Coûts d'acquisition		91 590	14 176	-	-	-	105 766	(54 975)	-	(54 975)	50 791
Coûts d'exploration		42 285	23 652	-	-	(10 324)	55 613	(8 006)	-	(8 006)	47 607
		<u>133 875</u>	<u>37 828</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(10 324)</u>	<u>161 379</u>	<u>(62 981)</u>	<u>-</u>	<u>(62 981)</u>	<u>98 398</u>
Wabamisk	(d)	49									
Coûts d'acquisition		2 781	97	-	-	-	2 878	-	-	-	2 878
Coûts d'exploration		15 935	575	-	-	(251)	16 259	-	-	-	16 259
		<u>18 716</u>	<u>672</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(251)</u>	<u>19 137</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>19 137</u>
Duxbury		100									
Coûts d'acquisition		-	21 842	-	-	-	21 842	-	-	-	21 842
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		<u>-</u>	<u>21 842</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>21 842</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>21 842</u>
Valore		100									
Coûts d'acquisition		-	17 142	-	-	-	17 142	-	-	-	17 142
Coûts d'exploration		-	64 124	-	-	(27 990)	36 134	-	-	-	36 134
		<u>-</u>	<u>81 266</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(27 990)</u>	<u>53 276</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>53 276</u>
Munischewan	(e)	50									
Coûts d'acquisition		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		<u>-</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2016	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2017	Dépréciation cumulée au 31 août 2016	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2017	Valeur comptable nette au 31 août 2017
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or (suite)											
Pikwa	(e)	50									
Coûts d'acquisition		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Pontois	(e)	50									
Coûts d'acquisition		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Desceliers	(e)	50									
Coûts d'acquisition		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Alliance stratégique – SOQUEM (f)	100										
Coûts d'acquisition		-	127 904	-	-	-	127 904	-	-	-	127 904
Coûts d'exploration		-	114	-	-	(50)	64	-	-	-	64
		-	128 018	-	-	(50)	127 968	-	-	-	127 968
Total Baie James – Or		259 249	964 795	-	-	(331 605)	892 439	(62 981)	-	(62 981)	829 458
Baie James – Chrome-ÉGP											
Eastmain Ouest	100										
Coûts d'acquisition		18 483	7 151	-	-	-	25 634	(10 551)	-	(10 551)	15 083
Coûts d'exploration		174 554	137 172	-	-	(49 450)	262 276	(105 334)	-	(105 334)	156 942
Total Baie James – Chrome-ÉGP		193 037	144 323	-	-	(49 450)	287 910	(115 885)	-	(115 885)	172 025
Baie James – Zinc											
Cawachaga	100										
Coûts d'acquisition		-	6 729	-	-	-	6 729	-	-	-	6 729
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Baie James – Zinc		-	6 729	-	-	-	6 729	-	-	-	6 729
Total Baie James		452 286	1 115 847	-	-	(381 055)	1 187 078	(178 866)	-	(178 866)	1 008 212

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2016	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2017	Dépréciation cumulée au 31 août 2016	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2017	Valeur comptable nette au 31 août 2017
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik – Polymétallique											
Rex	100										
Coûts d'acquisition		1 184 062	220	-	-	-	1 184 282	(917 119)	(137 250)	(1 054 369)	129 913
Coûts d'exploration		4 010 329	9 367	-	-	(1 233)	4 018 463	(2 114 918)	(1 019 811)	(3 134 729)	883 734
		5 194 391	9 587	-	-	(1 233)	5 202 745	(3 032 037)	(1 157 061)	(4 189 098)	1 013 647
Duquet	(g) 100										
Coûts d'acquisition		471	3 305	-	-	-	3 776	-	-	-	3 776
Coûts d'exploration		280	-	-	-	-	280	-	-	-	280
		751	3 305	-	-	-	4 056	-	-	-	4 056
Rex Sud	100										
Coûts d'acquisition		287 669	19 086	-	-	-	306 755	(58 724)	(45 789)	(104 513)	202 242
Coûts d'exploration		336 245	9 252	-	-	(2 650)	342 847	-	(145 089)	(145 089)	197 758
		623 914	28 338	-	-	(2 650)	649 602	(58 724)	(190 878)	(249 602)	400 000
NCG*	100										
Coûts d'acquisition		738 044	118	-	-	-	738 162	(738 044)	(118)	(738 162)	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		1 720 285	118	-	-	-	1 720 403	(1 720 285)	(118)	(1 720 403)	-
Qassituq *	100										
Coûts d'acquisition		35 413	1 750	-	-	-	37 163	(23 243)	(13 920)	(37 163)	-
Coûts d'exploration		35 706	-	-	-	-	35 706	(10 948)	(24 758)	(35 706)	-
		71 119	1 750	-	-	-	72 869	(34 191)	(38 678)	(72 869)	-
Total Nunavik – Polymétallique		7 610 460	43 098	-	-	(3 883)	7 649 675	(4 845 237)	(1 386 735)	(6 231 972)	1 417 703
Nunavik – Or											
Nantais	100										
Coûts d'acquisition		119 951	1 497	-	-	-	121 448	(70 647)	(24 652)	(95 299)	26 149
Coûts d'exploration		273 830	2 999	-	-	(1 309)	275 520	(135 891)	(69 022)	(204 913)	70 607
Total Nunavik – Or		393 781	4 496	-	-	(1 309)	396 968	(206 538)	(93 674)	(300 212)	96 756

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2016 \$	Ajouts \$	Paiements d'option \$	Produit reçu \$	Crédits d'impôt \$	Coût au 31 août 2017 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2016 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2017 \$	Dépréciation \$	Valeur comptable nette au 31 août 2017 \$
	%										
Nunavik – Uranium											
Rae Nord *	100										
Coûts d'acquisition		484 460	246	-	-	-	484 706	(484 460)	(246)	(484 706)	-
Coûts d'exploration		707 167	-	-	-	-	707 167	(707 167)	-	(707 167)	-
Total Nunavik – Uranium		1 191 627	246	-	-	-	1 191 873	(1 191 627)	(246)	(1 191 873)	-
Total Nunavik		9 195 868	47 840	-	-	(5 192)	9 238 516	(6 243 402)	(1 480 655)	(7 724 057)	1 514 459
Total des actifs d'E&E		9 648 154	1 163 687	-	-	(386 247)	10 425 594	(6 422 268)	(1 480 655)	(7 902 923)	2 522 671

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2015	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt ⁽²⁾	Coût au 31 août 2016	Dépréciation cumulée au 31 août 2015	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2016	Valeur comptable nette au 31 août 2016
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James – Or											
Opinaca A	(a)	50									
Coûts d'acquisition		-	8 156	-	-	-	8 156	-	-	-	8 156
Coûts d'exploration		3 809	8 489	-	-	(3 206)	9 092	-	-	-	9 092
		3 809	16 645	-	-	(3 206)	17 248	-	-	-	17 248
Opinaca B	(b)	50									
Coûts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		1 161	4 197	(2 258)	-	(1 687)	1 413	-	-	-	1 413
		1 161	4 197	(2 258)	-	(1 687)	1 413	-	-	-	1 413
Éléonore Sud	(c)	26,57									
Coûts d'acquisition		-	26 599	-	-	-	26 599	-	-	-	26 599
Coûts d'exploration		10 410	85 262	-	-	(34 274)	61 398	-	-	-	61 398
		10 410	111 861	-	-	(34 274)	87 997	-	-	-	87 997
Opinaca D		100									
Coûts d'acquisition		81 499	10 091	-	-	-	91 590	(54 975)	-	(54 975)	36 615
Coûts d'exploration		11 345	54 566	-	-	(23 626)	42 285	(8 006)	-	(8 006)	34 279
		92 844	64 657	-	-	(23 626)	133 875	(62 981)	-	(62 981)	70 894
Wabamisk	(d)	49									
Coûts d'acquisition		2 781	-	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Coûts d'exploration		15 814	190	-	-	(69)	15 935	-	-	-	15 935
		18 595	190	-	-	(69)	18 716	-	-	-	18 716
Total Baie James – Or		126 819	197 550	(2 258)	-	(62 862)	259 249	(62 981)	-	(62 981)	196 268
Baie James – Chrome-ÉGP											
Eastmain Ouest		100									
Coûts d'acquisition		18 483	-	-	-	-	18 483	(10 551)	-	(10 551)	7 932
Coûts d'exploration		172 765	2 700	-	-	(911)	174 554	(105 334)	-	(105 334)	69 220
Total Baie James – Chrome-ÉGP		191 248	2 700	-	-	(911)	193 037	(115 885)	-	(115 885)	77 152
Total Baie James		318 067	200 250	(2 258)	-	(63 773)	452 286	(178 866)	-	(178 866)	273 420

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2015 \$	Ajouts \$	Paiements d'option \$	Produit reçu ⁽¹⁾ \$	Crédits d'impôt ⁽²⁾ \$	Coût au 31 août 2016 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2015 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2016 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2016 \$
	%									
Nunavik – Polymétallique										
Rex	100									
Coûts d'acquisition		1 110 802	73 260	-	-	-	1 184 062	(917 119)	-	266 943
Coûts d'exploration ⁽²⁾		4 063 083	21 057	-	-	(73 811)	4 010 329	(2 114 918)	-	1 895 411
		<u>5 173 885</u>	<u>94 317</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(73 811)</u>	<u>5 194 391</u>	<u>(3 032 037)</u>	<u>-</u>	<u>2 162 354</u>
Duquet	(g) 100									
Coûts d'acquisition		-	471	-	-	-	471	-	-	471
Coûts d'exploration		-	440	-	-	(160)	280	-	-	280
		<u>-</u>	<u>911</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(160)</u>	<u>751</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>751</u>
Rex Sud	100									
Coûts d'acquisition		178 056	109 613	-	-	-	287 669	(58 724)	-	228 945
Coûts d'exploration		338 053	27 723	-	(20 625)	(8 906)	336 245	-	-	336 245
		<u>516 109</u>	<u>137 336</u>	<u>-</u>	<u>(20 625)</u>	<u>(8 906)</u>	<u>623 914</u>	<u>(58 724)</u>	<u>-</u>	<u>565 190</u>
NCG*	100									
Coûts d'acquisition		738 044	-	-	-	-	738 044	(738 044)	-	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	-
		<u>1 720 285</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 720 285</u>	<u>(1 720 285)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Qassituq	100									
Coûts d'acquisition		29 497	5 916	-	-	-	35 413	(23 243)	-	12 170
Coûts d'exploration		33 794	3 012	-	-	(1 100)	35 706	(10 948)	-	24 758
		<u>63 291</u>	<u>8 928</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 100)</u>	<u>71 119</u>	<u>(34 191)</u>	<u>-</u>	<u>36 928</u>
Total Nunavik – Polymétallique		<u>7 473 570</u>	<u>241 492</u>	<u>-</u>	<u>(20 625)</u>	<u>(83 977)</u>	<u>7 610 460</u>	<u>(4 845 237)</u>	<u>-</u>	<u>2 765 223</u>
Nunavik – Or										
Nantais	100									
Coûts d'acquisition		89 877	30 074	-	-	-	119 951	(70 647)	-	49 304
Coûts d'exploration		267 407	10 789	-	-	(4 366)	273 830	(135 891)	-	137 939
Total Nunavik – Or		<u>357 284</u>	<u>40 863</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 366)</u>	<u>393 781</u>	<u>(206 538)</u>	<u>-</u>	<u>187 243</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriété minérale	Participa- tion indivise	Coût au 31 août 2015	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt ⁽²⁾	Coût au 31 août 2016	Dépréciation cumulée au 31 août 2015	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2016	Valeur comptable nette au 31 août 2016
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik – Uranium											
Rae Nord *	100										
Coûts d'acquisition		484 460	-	-	-	-	484 460	(484 460)	-	(484 460)	-
Coûts d'exploration		707 167	-	-	-	-	707 167	(707 167)	-	(707 167)	-
Total Nunavik – Uranium		1 191 627	-	-	-	-	1 191 627	(1 191 627)	-	(1 191 627)	-
Total Nunavik		9 022 481	282 355	-	(20 625)	(88 343)	9 195 868	(6 243 402)	-	(6 243 402)	2 952 466
Total des actifs d'E&E		9 340 548	482 605	(2 258)	(20 625)	(152 116)	9 648 154	(6 422 268)	-	(6 422 268)	3 225 886

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

⁽¹⁾ Produit reçu de la vente de matériel de camp.

⁽²⁾ La Société a reçu un montant supplémentaire de 73 797 \$ suivant la réévaluation des crédits d'impôt pour 2011 effectuée par Revenu Québec.

	31 août 2017	31 août 2016
	\$	\$
Coûts d'acquisition et d'exploration	2 522 671	3 225 886
Dépenses d'exploration payées d'avance	-	18 270
	<u>2 522 671</u>	<u>3 244 156</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) En mars 2010, Everton Resources Inc. (« Everton ») a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca A en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2,8 millions de dollars en dépenses d'exploration.
- b) En mars 2010, Everton a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B en versant un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant total de 2 millions de dollars en dépenses d'exploration. En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla », anciennement Mines Aurizon Ltée (« Aurizon »), l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B, en contrepartie de paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie et d'un total de 6 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant avant le deuxième anniversaire de l'entente. Le 15 novembre 2013, l'entente a été modifiée pour prolonger le calendrier de travaux de deux ans. Conformément à l'entente, Hecla pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements cumulatifs de 300 000 \$ en trésorerie, de dépenses d'exploration totalisant 3 millions de dollars dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de pré faisabilité indépendante le ou avant le quatrième anniversaire. La Société recevra des paiements cumulatifs en trésorerie de 290 000 \$ dans le cadre de la première option et de 150 000 \$ dans le cadre de la deuxième option; sa participation résiduelle sera alors de 20 %. De plus, dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 millions d'onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1,5 million de dollars en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

Au 31 août 2017, Hecla avait fait des paiements cumulatifs de 580 000 \$ en trésorerie (580 000 \$ en 2016) et avait réalisé des travaux pour un montant total de 5,1 millions de dollars. Azimut a reçu des paiements cumulatifs de 290 000 \$ en trésorerie (290 000 \$ en 2016).

- c) En avril 2006, la Société a signé une lettre d'intention pour former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca Ltée (une filiale à part entière de Goldcorp Inc.; « Goldcorp ») et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») sur la propriété Éléonore Sud, qui inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Goldcorp. En février 2008, Eastmain a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars.

Azimut a contribué 26 599 \$ aux dépenses statutaires engagées par Eastmain dans la période entre le 31 mars 2012 et le 31 décembre 2015, afin de garder les claims miniers en règle. Par conséquent, la propriété Éléonore Sud est détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,57 %, Goldcorp 36,71 % et Eastmain 36,72 %.

La Société est gérant des travaux dans le cadre du programme d'exploration 2016 de 2 millions de dollars et du programme d'exploration 2017 de 3,9 millions de dollars. Chacun des membres de la coentreprise a choisi de contribuer au financement des travaux au prorata de leur participation. Au 31 août 2017, le montant cumulatif engagé dans le cadre des programmes de travaux en cours était de 3 501 554 \$, et était réparti de la façon suivante : Azimut 810 799 \$ (54 850 \$ au 31 août 2016), Goldcorp 1 120 225 \$ (75 782 \$ au 31 août 2016) et Eastmain 1 120 530 \$ (75 803 \$ au 31 août 2016).

- d) En 2010, Goldcorp a acquis une participation de 51 % dans la propriété Wabamisk en versant un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

dollars. En 2011, Goldcorp a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, ce qui nécessitera le dépôt d'une étude de faisabilité au cours d'une période de dix (10) ans.

- e) Le 22 septembre 2016, la Société a formé une alliance stratégique (l'« Alliance ») avec SOQUEM afin d'identifier, d'acquérir et d'explorer des cibles aurifères à fort potentiel dans la région de la Baie James (territoire d'Eeyou Istchee) au Québec. Dans le cadre de l'Alliance, Azimut a livré un rapport de ciblage à SOQUEM en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$ en trésorerie. Basé sur les recommandations du rapport et conformément aux modalités de l'Alliance, quatre propriétés ont été acquises aux frais de SOQUEM (Munischewan, Pikwa, Pontois et Desceliers). Chacun des partenaires détient une participation de 50 % dans les propriétés. SOQUEM a l'option d'acquérir la participation d'Azimut en investissant un total de 3 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, incluant des travaux de forage au diamant. Azimut conservera une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR »), dont 0,8 % pourra être racheté pour la somme de 800 000 \$ en trésorerie. Azimut est gérant des travaux sur les propriétés. Au 31 août 2017, SOQUEM avait investi un montant cumulatif de 904 500 \$ en travaux d'exploration.
- f) Le 5 mai 2017, SOQUEM s'est engagé à financer dans son intégralité un programme d'exploration sur les sept propriétés acquises par la Société dans le cadre de l'Alliance : Galinée, Sauvolles, Dalmas, Orsigny, Synclinal Nord, Synclinal Sud et Corvet.

Au 31 août 2017, Azimut détenait une participation de 100 % dans ces propriétés et était gérant des travaux totalisant 247 000 \$. Les données acquises seront utilisées pour déterminer quelles propriétés seront retenues pour d'autres investissements conformément aux modalités de l'Alliance.

- g) Le 30 septembre 2015, une entente a été conclue avec Osisko Exploration Baie James inc., Newmont Northern Mining ULC et SOQUEM en vue de transférer leur propriété Duquet à Azimut en contrepartie d'une redevance globale de 2,25 % NSR sur la propriété.

10 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	247 681	245 240
Changement de l'estimation	(2 210)	597
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 842	1 844
Solde à la fin de l'exercice	247 313	247 681

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 0,80 % (0,75 % en 2016) a été utilisé pour estimer les obligations en 2017, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2019. Si la Société décide de cesser l'exploration sur les propriétés Rex ou Rex Sud, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2019. Si la Société décide de poursuivre ses activités, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat sur les propriétés Rex ou Rex Sud, l'obligation sera acquittée plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque trimestre, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

11 Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

Le 22 juillet 2016, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 2 500 000 \$, constitué de 7 812 500 unités au prix de 0,32 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi (½) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,45 \$ jusqu'au 22 juillet 2018.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, un montant de 419 732 \$ a été alloué aux bons de souscription et 2 080 268 \$ aux actions ordinaires, en fonction du prorata de la juste valeur estimée à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,58 %, durée de vie prévue de 2 ans, taux de volatilité annualisé de 100,9 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les deux (2) ans précédant la date d'émission) et taux de dividendes de 0 %.

12 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 31 août 2017 :

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au 31 août 2015	583 334	33 362	0,45
Émis	3 906 250	419 732	0,45
Prolongés	-	60 938	-
	<u>4 489 584</u>	<u>514 032</u>	<u>0,45</u>
En circulation au 31 août 2017 et 2016			
Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années)	<u>0,88</u>		

Le 7 juin 2016, la Société a obtenu toutes les autorisations réglementaires requises pour reporter la date d'échéance de 583 334 bons de souscription, jusqu'au 18 juin 2018 pour 250 000 bons de souscription et jusqu'au 20 juin 2018 pour 333 334 bons de souscription, des dates d'échéance initiales des 18 juin 2016 et 20 juin 2016. Par conséquent, la juste valeur des bons de souscription a été réévaluée à l'aide de la méthode d'évaluation des prix de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,52 %, durée de vie prévue de 2 ans, taux de volatilité annualisé de 99 % (basé sur la volatilité historique de la Société dans les 2 ans précédant la date à laquelle l'autorisation a été accordée) et taux de dividendes de 0 %. L'ajustement de la juste valeur, d'un montant de 60 938 \$, a été imputé au déficit durant l'exercice terminé le 31 août 2016. Toutes les autres modalités des bons de souscription sont demeurées inchangées.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

13 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 4 544 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à approximativement 9,99 % des 45 449 496 actions ordinaires émises et en circulation de la Société le 29 août 2016, soit la date à laquelle la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi; les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 août 2017 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 août :

	2017		2016	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 655 000	0,40	3 140 000	0,42
Octroyées	735 000	0,52	40 000	0,36
Exercées	-	-	(10 000)	0,19
Échues	-	-	(515 000)	0,48
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	<u>3 390 000</u>	<u>0,43</u>	<u>2 655 000</u>	<u>0,40</u>

Prix d'exercice \$	Options en circulation et exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années)
0,19	580 000	5,91
0,20	580 000	7,57
0,34	400 000	1,62
0,36	40 000	8,81
0,45	325 000	4,69
0,52	735 000	9,11
0,60	50 000	2,90
0,66	300 000	2,52
0,80	340 000	3,38
1,25	40 000	3,59
	<u>3 390 000</u>	<u>5,67</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

13 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le 7 octobre 2016, la Société a accordé 735 000 options à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. La juste valeur des options accordées, qui s'élève à 326 650 \$, a été évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,20 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 92 % et taux de dividende de 0 %. Le prix d'exercice de 0,52 \$ par option accordée est équivalent au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la veille de la date de l'octroi. Un montant de 286 650 \$ a été imputé aux dépenses générales et administratives et une tranche de 40 000 \$ a été imputée aux frais d'exploration générale.

Le 21 juin 2016, la Société a accordé 40 000 options d'achat d'actions à un consultant. La juste valeur des options accordées, qui s'élève à 10 400 \$, a été imputée aux frais d'exploration générale et évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,23 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 89 % et taux de dividende de 0 %. Le prix d'exercice de 0,36 \$ par option accordée est équivalent au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la veille de la date de l'octroi.

14 Dépenses par nature

	2017 \$	2016 \$
Salaires et avantages sociaux	134 681	128 647
Honoraires professionnels et d'entretien	65 488	85 059
Administration et frais de bureau	46 350	30 469
Développement des affaires et frais d'administration	11 416	10 751
Publicité	2 610	3 351
Loyer	41 451	41 451
Assurance	21 095	22 043
Déplacements et représentation	90 395	26 996
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 201	3 436
Amortissement d'actifs incorporels	716	1 020
Rémunération fondée sur des actions	286 650	-
Dépenses générales et administratives	704 053	353 223
Salaires pour la recherche de propriétés	19 497	229 074
Autres dépenses d'exploration	6 284	7 915
Rémunération fondée sur des actions	40 000	10 400
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, nets	(11 089)	(122 273)
Exploration générale	54 692	125 116

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

15 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2017	2016
	\$	\$
Salaires	286 733	255 467
Rémunération fondée sur des actions	<u>284 430</u>	<u>-</u>
	<u>571 163</u>	<u>255 467</u>

Un montant de 142 351 \$ (49 785 \$ en 2016) en salaires a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

Au 31 août 2017, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 51 979 \$ (108 823 \$ au 31 août 2016) payable aux principaux dirigeants.

Dans l'éventualité d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à douze (12) mois de salaire. Par ailleurs, le chef des finances aura droit à une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire; après plus de deux (2) ans en emploi, l'indemnité sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Dans les deux cas, l'indemnité est sujette à une période maximale de douze (12) mois. L'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi suite à un changement de contrôle, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à vingt-quatre (24) mois de salaire et le chef des finances aura droit à une indemnité équivalente à dix-huit (18) mois de salaire.

Placement privé

Un membre de la famille d'un des principaux dirigeants a souscrit 500 000 unités dans le cadre du placement privé sans intermédiaire de juillet 2016, pour la somme de 160 000 \$. Les unités émises sont assujetties aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées.

16 Impôt sur le revenu

Composantes du revenu fiscal

	2017	2016
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>(1 960 699)</u>	<u>(296 172)</u>
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,80 % (26,90 % en 2016)	(525 000)	(80 000)
Dépenses non déductibles (revenus non imposables)	46 000	1 000
Écarts temporaires non comptabilisés	432 000	105 000
Ajustements et cotisations pour périodes antérieures	-	(3 000)
Gain non imposable sur la vente de placements à long terme	-	(26 000)
Variation des taux d'imposition	48 000	-
Autres	<u>(1 000)</u>	<u>3 000</u>
Recouvrement d'impôt différé	<u>-</u>	<u>-</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

16 Impôt sur le revenu (suite)

Composantes du revenu fiscal (suite)

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 3 573 000 \$.

Aux 31 août 2017 et 2016, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	1 323 000	1 293 000
Placements	135 000	139 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	27 000	37 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	172 000	169 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 850 000	1 444 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	66 000	67 000
	<u>3 573 000</u>	<u>3 149 000</u>
Actifs d'impôt différé non comptabilisés		

Au 31 août 2017, les pertes pouvant être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2037	184 687	184 504
2036	306 000	305 000
2035	410 000	409 000
2034	513 000	512 000
2033	436 000	434 000
2032	790 000	787 000
2031	687 000	705 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
	<u>5 000 687</u>	<u>4 972 504</u>

Au 31 août 2017, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu s'élevant à environ 0 \$ (0 \$ en 2016) qui peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

17 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs auraient eu un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 45 459 496 en 2017 et de 38 490 821 en 2016.

18 Contrats de location

Contrat de location simple

Le montant total des engagements minimaux de la Société en vertu d'un contrat de location simple de sept (7) mois s'établit à 23 620 \$. Les paiements de location comptabilisés dans les charges en 2017 s'élèvent à 40 491 \$ (40 491 \$ en 2016). Ce montant est constitué des paiements de location minimum. Le contrat de location simple de la Société viendra à échéance le 31 mars 2018. Le nouveau contrat de location est présentement en négociation.

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2017 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et de charges à payer et d'avances reçues pour travaux d'exploration. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux actuels du marché. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou un risque de crédit élevé découlant de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès.

La classification des instruments financiers de la Société se résume comme suit :

		Juste valeur	
		2017	2016
		\$	\$
Actifs financiers	Classification		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	4 138 853	3 802 175
Sommes à recevoir, déduction faite de la provision pour créance douteuse	Coût amorti	-	14 660
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net	174 454	156 034
		<u>4 313 307</u>	<u>3 972 869</u>
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	1 182 574	411 367
Avances reçues pour travaux d'exploration	Passifs financiers au coût amorti	1 605 929	582 715
		<u>2 788 503</u>	<u>994 082</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Classification (suite)

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les placements sont considérés de niveau 1. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2017, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. Au 31 août 2017, la Société disposait de 4 138 853 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (3 802 175 \$ au 31 août 2016) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 2 788 503 \$ (994 082 \$ au 31 août 2016). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités (voir note 1).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2017 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration	2 788 503	2 788 503	2 788 503	-	-

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir sa trésorerie excédentaire dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 31 août 2017, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Placements	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Avances reçues pour travaux d'exploration	Sans intérêt

Puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de taux d'intérêt variables, une fluctuation des taux d'intérêt n'aura aucune incidence sur leur juste valeur.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les autres gains et pertes à l'état de la perte et de la perte globale. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2017 se solderait par une variation du résultat net estimée à 17 000 \$ (15 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2016).

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2017. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres.

20 Information additionnelle relative aux flux de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	921 258	184 969
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E	9 721	13 720
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, nets	386 247	78 319

(39)

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

21 Événement subséquent

La Société procède actuellement à un financement par voie de placement privé sans courtier pour un produit brut totalisant 1 550 000 \$ par émission de 3 100 000 actions accréditatives au prix de 0,50 \$ par action. Aucune commission ou honoraire d'intermédiation ne sera payé en lien avec le financement. Le placement demeure sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Le financement devrait être clôturé le ou avant le 29 décembre 2017.